

Publication Statistique

Méthodologie de l'Indice des prix à la Consommation Familiale

Base 100 en 2010

Introduction :

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un instrument pour mesurer l'inflation et suivre l'évolution du niveau général des prix à la consommation. Il met en évidence la variation des prix de la quasi-totalité des biens et services consommés par les ménages entre une période de base (2010 actuellement) et une période variable (mois courant). L'IPC synthétise, en un seul chiffre, une multitude de variations de prix élémentaires en accordant à chaque bien et à chaque service l'importance qu'ils ont dans le budget des consommateurs. Cet indicateur ne mesure ni le niveau absolu des prix, ni le coût de la vie, ni le niveau de vie, ni le pouvoir d'achat.

L'IPC est utilisé principalement :

- _ Pour la mesure du taux d'inflation général ;
- _ Pour l'élaboration de la politique monétaire ;
- _ Pour l'analyse de la conjoncture économique ;
- _ Pour l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques ;
- _ Pour la comptabilité nationale en tant que déflateur des agrégats économiques.

Historique :

L'IPC a été révisé à sept reprises 1962, 1970, 1977, 1983, 1990, 2000 et 2005.

L'INS a finalisé la confection d'un nouvel indice des prix à la consommation familiale (IPC) base 100 en 2010, en remplacement de l'ancien indice base 100 en 2005.

Les nouvelles données sur la structure des dépenses de consommation, de la dernière enquête sur le budget et la consommation des ménages effectuée en 2010-2011, ont permis de procéder à la révision du système de pondérations ainsi que l'introduction d'autres améliorations méthodologiques qui ont touché particulièrement :

- L'échantillon des produits et l'introduction des nouvelles variétés.
- L'extension de l'observation des prix de certains produits déjà existant dans l'ancien panier à l'ensemble des localités du champ géographique de l'indice.
- L'actualisation de la liste des points de vente en tenant compte du développement du commerce de détail et ce par l'insertion des centres commerciaux implantés dans les nouveaux quartiers et les zones périphériques.
- Une meilleure adaptation des produits, des points de ventes et des fréquences de relevés

Champs de l'IPC :

L'IPC a connu plusieurs réformes visant l'amélioration de ses aspects méthodologiques dont notamment le renouvellement de l'année de base, l'élargissement du champ géographique, la population de référence et l'actualisation du panier des biens et services.

L'IPC (base 100 de 2010) se caractérise notamment par :

Population de référence: elle se compose des ménages urbains et ruraux y compris toutes catégories socio-professionnelles

Champ géographique: L'IPC est calculé à partir des données d'une enquête sur les prix réalisée au niveau de 24 chefs lieux des gouvernorats et les grandes agglomérations urbaines.

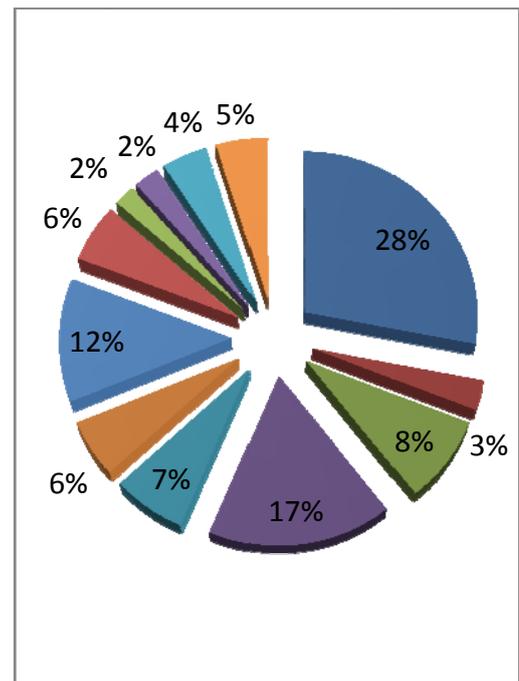
Panier de référence: Le champ de l'indice comprend tous les produits (biens et Services) consommés par la population de référence. Le panier de référence est composé de presque 1000 produits.

Pondérations de l'indice : La structure de pondération a été calculée sur la base des données issues de l'enquête sur le budget et la consommation des ménages effectuée par l'INS en 2010-2011.

Formule de calcul : La formule de calcul utilisée est celle de Laspeyres avec la méthode de Juvens pour l'imputation des prix des produits saisonniers.

Structure de pondération :

Groupes	Pondération
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	28,1%
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	2,9%
Articles d'habillement et chaussures	8,4%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	17,0%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,8%
Santé	5,6%
Transports	12,1%
Communications	5,6%
Loisirs et culture	2,0%
Enseignement	2,4%
Restaurants et Hôtels	4,3%
Autres biens et services	4,9%
Ensemble	100,0%



Panier des Produits :

Environ une centaine de nouveaux produits ont été introduits dans le nouveau panier, de plus une révision totale a été faite pour la liste des médicaments, la liste des pièces de rechange et la liste des livres scolaires. D'autre part une dizaine des produits ont été supprimés du panier du nouvel indice à cause de la baisse de la consommation.

Groupes	Nombre de Produits
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	210
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	21
Articles d'habillement et chaussures	120
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	40
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	197
Santé	37
Transports	84
Communications	22
Loisirs et culture	156
Enseignement	25
Restaurants et Hôtels	27
Autres biens et services	91
Ensemble	1030

Echantillon des points de vente:

Le passage à l'année 2010 comme nouvelle année de base de IPC a permis l'introduction d'autres points de vente pour des produits et l'amélioration du nombre d'observations des anciens produits. La liste des points de vente est passée de 3356 points de ventes dans l'IPC 2005 à 3672 dans l'IPC 2010 répartis comme suit :

TYPE DE POINT DE VENTE	IPC Base 2010
Les grands magasins	125
Les marchés municipaux	88
Les épiceries	205
Les magasins de vêtements	755
Prestataires de services	1485
Les autres magasins	992
Les souks hebdomadaires	22
TOTAL	3672

Nomenclature

L'INS publie l'IPC en utilisant La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) qui comporte 12 fonctions de consommation finale des ménages :

1. Alimentation et boissons non alcoolisés
2. Boissons alcoolisés et tabac ;
3. Articles d'habillement et articles chaussants ;
4. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ;
5. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ;

6. Santé ;
7. Transport ;
8. Communication ;
9. Loisirs et culture ;
- 10 Enseignement, Education ;
- 11 Hôtellerie, cafés, restauration ;
- 12 Autres biens et services.

Le COICOP est une nomenclature internationale adoptée à des fins de comparaisons.

Publication et interprétation des résultats de l'IPC

Les résultats de l'IPC sont diffusés chaque mois sous forme d'un communiqué de presse publié sur le site Internet. Les principaux résultats publiés sont les suivants:

- Les indices établis en fonction des différentes années de base.
- Les taux de variation en % par rapport au mois précédent
- Les taux de variation en % par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

D'autres résultats sont également diffusés, sur site de L'INS (www.INS.tn).

Les tableaux détaillés actualisés mensuellement avec les données des «longues séries» sont disponibles sur la page d'accueil de l'IPC.

Les tableaux détaillés actualisés mensuellement sur format papier au sein du département de la conjoncture et études économique de l'INS.

Remarque

Pour plus d'informations concernant la méthodologie de l'IPC, vous pouvez nous contacter par e-mail: INS@ins.tn.